



LE SPORT DECOUVERTE

Des activités sportives gratuites et encadrées pour chacun.

Sport Découverte Initiation (SDI), « Varier les pratiques pour mieux choisir ! » : jeunes de 7 à 17 ans, vous pouvez pratiquer de nombreux sports les mercredis après-midi et à la journée durant les vacances scolaires. Vous serez accueillis dans les centres sportifs ou lors de sorties.

Sport Découverte de Proximité (SDP), « Vainqueurs, les valeurs du sport ! » : des activités physiques et sportives de loisirs pour tous au cœur de votre quartier, autour des notions de citoyenneté et de respect. Rejoignez ce dispositif les soirs et les week-ends.

Sport Découverte Nature (SDN), « Cultiver votre forme » : venez, chaque dimanche, entretenir votre forme, encadrés par des animateurs sportifs qualifiés dans les nombreux espaces verts parisiens. Footing et renforcement musculaire, entre autres, sont au programme.
Réservé aux adultes.

Espace de Glisse Parisien 18^{ème} (EGP18) : Le plus grand parc béton de glisse couvert en France, vous propose, de 7 à 77 ans, de venir pratiquer ou vous initier gratuitement aux activités roller, skate, BMX, quel que soit votre niveau, en compagnie de professionnels de ces disciplines.
Tout le matériel peut vous être prêté.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Remplir la fiche d'inscription disponible dans les sites accueillant un de ces dispositifs ou la télécharger sur Paris.fr
- La donner, dûment remplie et signée, au référent du dispositif avec les pièces à fournir.
- Un Pass'Sport Découverte annuel (valable de septembre à août) est alors délivré gratuitement, donnant accès à l'ensemble des activités.

PIECES A FOURNIR

1. 2 photographies d'identité
2. Justificatif de domicile ou attestation sur l'honneur de domiciliation.

(Il est rappelé que le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique un avantage indu est passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, article 441-6 du code pénal).

3. Certificat médical

La Mairie de Paris préconise à tout pratiquant de fournir un certificat médical de **non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives**, dans un but général de sécurité.

Certificat médical fourni : oui non

Si non, je soussigné déclare refuser de transmettre un certificat médical pour mon enfant ou moi-même et engager ma responsabilité en cas d'accident.